MAIRIE

6, rue Isabelle de Neuchâtel 25300 LES ALLIES

Tél.: 03.81.46.21.86

Mail: mairie-lesallies@laposte.net

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2022 A 20 H

Date des convocations : 31 mars 2022

Étaient présents : BILLEREY Sophie, BUCHEIX Daniel, BULLE Sophie, CUENOT Alexis, DELGRANDE

STEFANI Léa, FRELET Pascal, LOONIS Clothaire, SIMERAY Arnaud, VIENNET Julien.

Absents excusés: DUPONT Patrice a donné procuration à Sophie BILLEREY, MILLON Pierre.

Quorum: 9 présents sur 11, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : DELGRANDE STEFANI Léa.

Ordre du Jour:

- Approbation des comptes administratifs 2021,
 - Approbation des budgets primitifs 2022,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022,
- Demande de subvention pour l'interconnexion avec Pontarlier,
 - Vente de feuillus aux particuliers.
 - Questions diverses.

Les membres du Conseil Municipal doivent se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du conseil Municipal du 10 mars 2022. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Madame la Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 « BOIS M14 »:

Section		Section investissement	
Fonctionnement			
Dépenses	-13 578.45 €	Dépenses	- 81 991.00 €
Recettes	+15 156.34 €	Recettes	+ 80 4444.41 €
Excédent 2021	+ 1 577.89 €	Déficit 2021	- 1546.59€
Excédent reporté 2020	+ 1 801.47 €	Déficit reporté 2020	- 444.41€
Affectation	- 444.41€		
Excédent cumulé 2021	+ 2 934.95 €	Déficit cumulé 2021	- 1991.00€

Excédent global 2021 : + 943.95 €

Les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité (9 voix pour, le Maire ne participant pas au vote), le Compte Administratif 2021 « BOIS M14 » qui est en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie et décident d'affecter une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement, comme suit :

- compte 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement	943.95 €
- compte 1068 Excédents de fonctionnement	1 991.00 €
- compte 001 Solde d'exécution d'investissement reporté	1 991.00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 «EAU M49 »:

Section		Section investissement	
Fonctionnement			
Dépenses	-20 330.20 €	Dépenses	- 9 297.11 €
Recettes	+24 975.00 €	Recettes	+ 4 326.03 €
Excédent 2021	+ 4 644.80 €	Déficit 2021	- 4 971.08 €
Excédent reporté 2020	+7187.67€	Excédent reporté 2020	+ 38 110.55 €
Excédent cumulé 2021	+ 11 832.47 €	Excédent cumulé 2021	+33 139.47 €

Excédent global 2021 : + 44 971.94 €

Les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité (9 voix pour, le Maire ne participant pas au vote), le Compte Administratif 2021 « EAU M49 » qui est en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie et décident re reporter l'excédent de fonctionnement et d'investissement au budget primitif 2022, comme suit :

compte 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement
compte 001 Excédent antérieur reporté d'investissement
33 139.47 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 «COMMUNE M14 »:

Section		Section	
Fonctionnement		investissement	
Dépenses	-81 489.46 €	Dépenses	- 106 571.53 €
Recettes	+102 228.42 €	Recettes	+ 9 328.88 €
Excédent 2021	+ 20 738.96 €	Déficit 2021	- 97 242.65 €
Excédent reporté 2020	+ 43 820.42 €	Excédent reporté 2020	+ 70 283.27 €
Excédent cumulé 2021	+ 64 559.38 €	Déficit cumulé 2021	- 26 959.38 €

Excédent global 2021 : + 37 600.00 €

Les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité (9 voix pour, le Maire ne participant pas au vote), le Compte Administratif 2021 «COMMUNE M14 » qui est en concordance avec le compte de gestion de la Trésorerie et décident d'affecter une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement, comme suit :

compte 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement
compte 1068 Excédents de fonctionnement
compte 001 Solde d'exécution d'investissement reporté
26 959.38 €
26 959.38 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 « BOIS M14 »:

Section		Section investissement	
Fonctionnement			
Dépenses	- 37 943.95 €	Dépenses	- 11 821.66 €
Recettes	+ 37 943.95 €	Recettes	+11 821.66 €
Équilibré	0.00€	Équilibré	0.00€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 « Bois M14 »

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 « EAU M49 » :

- 34 943.97 €	Dépenses	- 299 740.50 €
+ 34 943.97 €	Recettes	+299 740.50 €
0.00 €	Équilibré	0.00€
	+ 34 943.97 €	- 34 943.97 € Dépenses + 34 943.97 € Recettes 0.00 € Équilibré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 « EAU M49 »

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 « COMMUNE M57 »:

- 102 333.00 €	Dépenses	- 71 694.38 €
132 024.00 €	Recettes	+71 694.38 €
+ 29 691.00 €	Équilibré	0.00€
	132 024.00 €	

Excédent global 2022 + 29 691.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 « COMMUNE M57 ».

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022 :

Madame la Maire rappelle le taux des taxes directes locales 2022 et invite les Conseillers à se prononcer sur le vote des taxes.

Pour une augmentation de 1% : après vote 9 voix pour,1 voix contre,

La taxe foncière sur le bâti

passe de 28.62% à 28.91%

La taxe foncière sur le non bâti

passe de 15.20% à 15.35%

La Cotisation Foncière des Entreprises passe de 18.56% à 18.75%

DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ET DU DEPARTEMENT POUR LE PROJET D'INTERCONNEXION AVEC PONTARLIER :

Madame la Maire présente le projet de réalisation d'une interconnexion entre les réseaux de distribution d'eau des Alliés, de Hauterive la Fresse et des Etraches qui s'élève à 808 630.00 € H.T. réalisé par le Cabinet BEREST RHIN RHONE SAS – Bureau de Besançon – 8A, rue Jacquard – 25000

L'exposé du Maire entendu et, après délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'interconnexion entre les réseaux de distribution d'eau des Alliés, de Hauterive la Fresse et des Etraches qui s'élève à 808 630.00 € H.T.

SE PRONONCE sur le plan de financement de l'opération, à savoir :

FINANCEMENT	%	Montant H.T.
Département	10%	80 863.00 €
Agence de l'Eau	50%	404 315.00 €
Emprunt	37.2%	300 810.36 €
Autofinancement	2.8%	22 641.64 €
TOTAL	100%	808 630.00 €

SOLLICITE l'aide financière de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental du Doubs,

ACCEPTE de prendre en charge le financement de la part résiduelle,

S'ENGAGE à réaliser l'ensemble des procédures de passation des marchés publics relatif au projet énoncé ci-dessus,

AUTORISE Madame la Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération et à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision leurs avenants.

VENTE DE FEUILLUS AUX PARTICULIERS:

Le Conseil Municipal fixe le prix minimum du stère pour les feuillus sur pied à 8.00 € H.T., TVA 20% en sus.

La Séance est levée à 22 h 06

La Maire,

Sophie BILLEREY